

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle La Nature-en-Mouvement, le **jeudi 12 décembre 2024 à 15 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-André Guertin, maire  
Madame Mélodie Georget, conseillère  
Monsieur Marcel Leboeuf, conseiller  
Monsieur Claude Rainville, conseiller  
Madame Isabelle Thibeault, conseillère

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Guertin.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général  
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Sont absents :

Monsieur Gaston Meilleur, conseiller  
Monsieur David Morin, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
2. Adoption du Règlement numéro 1363, intitulé: « Règlement décrétant les taux de taxes foncières générales et spéciales et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».
3. Adoption du Règlement numéro 1360, intitulé « Règlement établissant la tarification des services municipaux pour l'année 2025 ».
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

... **Monsieur le maire Marc-André Guertin ouvre la séance à 15 h 01.**

... **Dépôt du certificat de convocation.**

... **Mot du maire.**

2024-433

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Isabelle Thibeault

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Marcel Leboeuf

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

2024-434

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1363 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET DES COMPENSATIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1363 a été précédé d'un avis de motion et de la présentation d'un projet de règlement lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur du délai prévu à la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Marcel Leboeuf

**APPUYÉ PAR :** Madame Isabelle Thibeault

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que le Règlement numéro 1363, intitulé : « Règlement décrétant les taux de taxes foncières générales et spéciales et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire », soit et est adopté par ce conseil.

2024-435

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1360 - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025 - ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1360 a été précédé d'un avis de motion et de la présentation d'un projet de règlement lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur du délai prévu à la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Mélodie Georget

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Claude Rainville

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que le Règlement numéro 1360, intitulé : « Règlement établissant la tarification des services municipaux pour l'année 2025 », soit et est adopté par ce conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

2024-436

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Rainville

**APPUYÉ PAR :** Madame Isabelle Thibeault

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 12 décembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 15 h 04.

*(S) Marc-André Guertin*

---

**Marc-André Guertin, maire**

*(S) Anne-Marie Piérard*

---

**Anne-Marie Piérard, avocate  
Greffière**